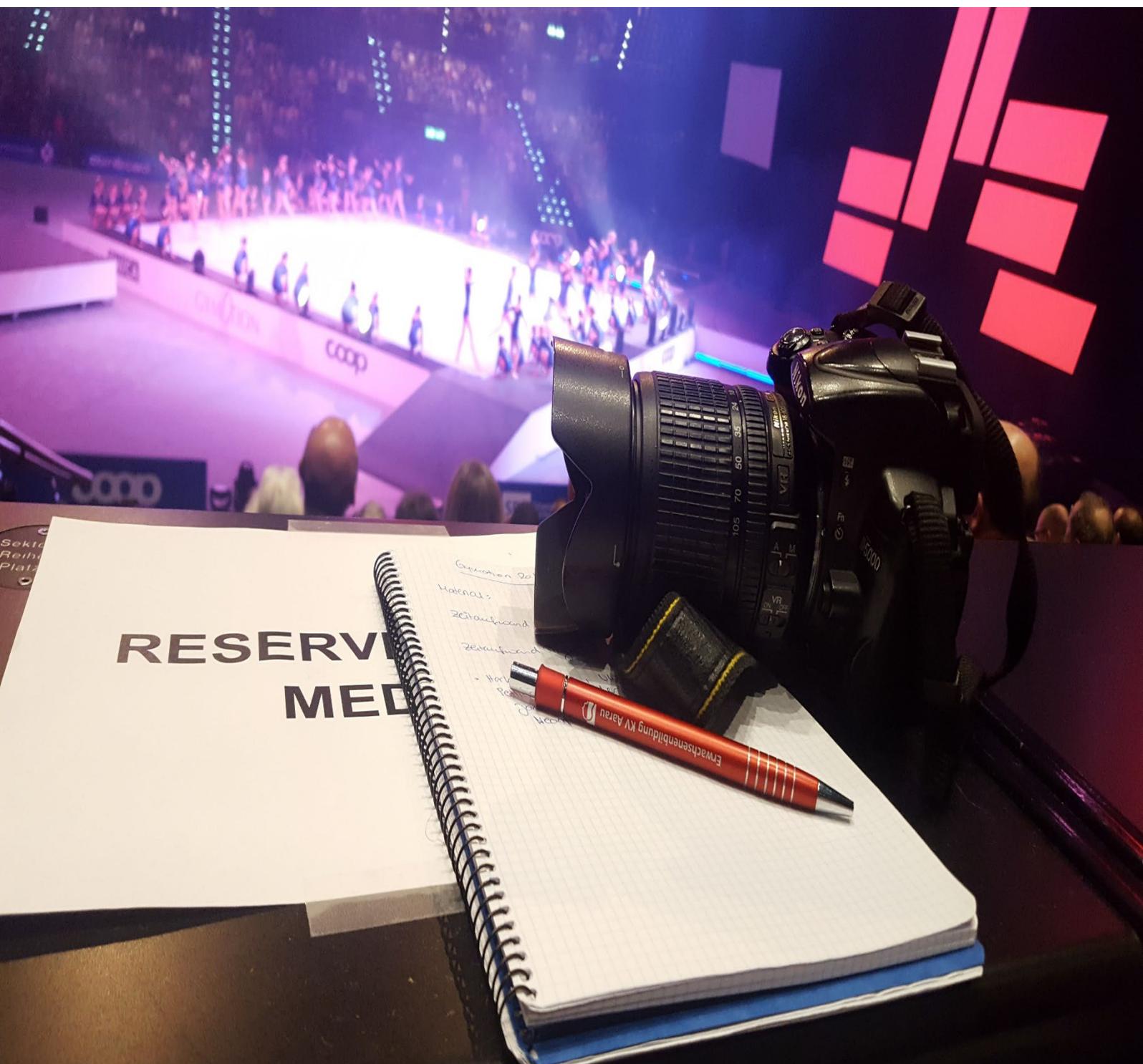
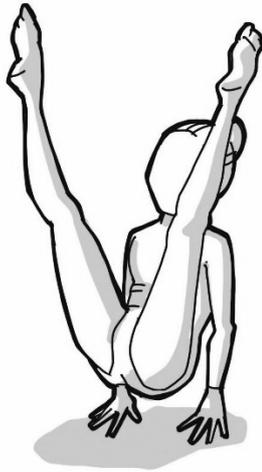


MANUEL SUR LES PHOTOS Fiche/Directives sur les photos



Afin de protéger les gymnastes, la FSG s'efforce de ne pas publier et de ne pas transmettre de **photos suggestives ou autrement délicates sur le plan éthique**, notamment des photos où l'entrejambe des gymnastes est visible. Cette fiche d'information illustre quelques exemples de poses/de situations délicates à titre d'exemple. Si la FSG est consciente que de telles photos peuvent être prises dans le cadre de la photographie d'action, il convient toutefois de renoncer à les publier. La FSG souhaite avant tout sensibiliser les journalistes et faire preuve de bon sens.



En aucun cas.



En aucun cas.



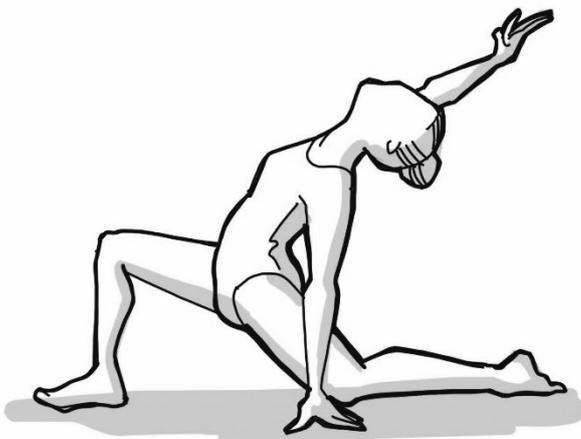
Ici, tout dépend de l'angle de prise de vue.



Attention à l'angle des jambes et de prise de vue.



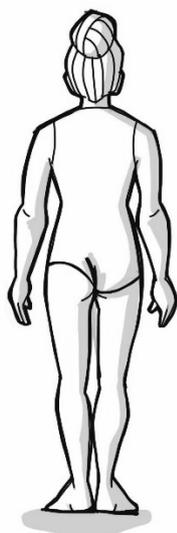
Ici, tout dépend de l'angle de prise de vue.



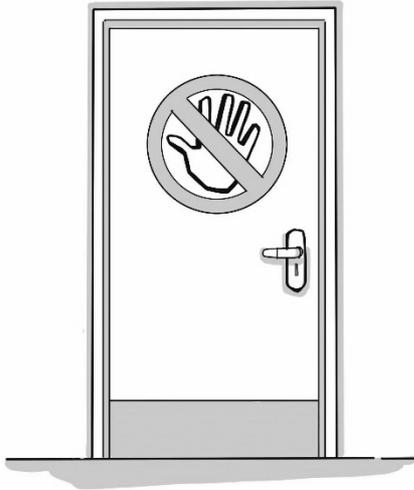
Si l'autre jambe était devant, cette pose ne poserait pas de problème.



L'angle de prise de vue et la position de la main sont déterminants.



Si la gymnaste est bien en évidence et que sa tenue a glissé, la photo ne peut pas être publiée.



Les photographes n'ont rien à faire dans les vestiaires.